



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 19 DECEMBRE 2017**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le mercredi 27 décembre 2017

La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Bertrand BESSE est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, Mme Alexandra FOURCADE, Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. Jacques PIRSON, Mme Marie-Claude LE FLOC'H, M. Michel LEGMANN, Mme Maryline SFEDJ (*jusqu'au point n°7-19122017 inclus*), Mme Emmanuelle d'ORSAY, M. Olivier LARMURIER, Mme Virginie KLEIN, M. Serge VINENT GARRO, M. François LE STANG, M. Stéphane ALARDET, M. Marc WARNOD, M. Patrick GAUTRAT, Mme Françoise DESCHEEMAEKER, M. Pierre JUSTON, Mme Marie-Laure SOUPLET, Mme Caroline MONIN, Mme Marie-Noëlle BARRE, Mme Claude BENEZIT, M. François-Xavier DUPONT (*jusqu'au point n°1-19122017 inclus*), Mme Marie-Anne BUCHETTE-PUYPEROUX, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, Mme Mireille BERTRAND, M. Eric SCHINDLER, M. Rémi CHEYMOL, M. Philippe KARSENTY, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Alia ATIEH, Mme Emilie QUINTIN, Mme Julie AUFFRET-MULLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Bertrand BESSE, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Michelle SAUVAN, M. Franck KELLER, Mme Marie BRANNENS, M. Anthony DODEMAN, M. Vincent GARRETA, Mme Catherine ZOUMMEROFF.

Etaient excusés représentés :

Mme Maryline SFEDJ représentée par Mme Virginie KLEIN (*à compter du point n°8-19122017*), Mme Ariane GELLE représentée par Mme Laurence MICHELANGELI, Mme Marie-Claude LEBOULANGER représentée par M. Olivier LARMURIER, M. Philippe GIRY DELOISON représenté par Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN, M. François-Xavier DUPONT (*à compter du point n°2-19122017*) représenté par Mme Alexandra FOURCADE, M. Damien DE FOUCAULT représenté par M. Rémi CHEYMOL, M. Bernard LEPIDI représenté par M. Anthony DODEMAN.

Etait excusé non représenté :

M. Philippe KARSENTY (*au point n°1-19122017 et à partir du point n°26-19122017*).

Secrétaire : M. Bertrand BESSE.

Le procès-verbal du 23 novembre 2017 a été adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°2-10042014 du 10 avril 2014 :

- N°753/2017 du 13/11/2017** Avenants aux marchés n°2017MT119, n°2017MT120 et n°2017MT121 relatifs aux travaux de réaménagement et de rénovation intérieure de la crèche Germain Houdard à Neuilly-sur-Seine
- N°754/2017 du 13/11/2017** Avenant n°4 à la décision n°311/1981 relative à la création d'une régie de recettes à l'effet d'encaisser le produit des frais de la copie à la charge de personne qui sollicite la production d'un document administratif
- N°755/2017 du 13/11/2017** Marché à procédure adaptée relatif à l'achat de friandises pour le Noël des enfants du personnel de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°756/2017 du 13/11/2017** Approbation de la mission dévolue au Cabinet AM PARTNER, spécialisé dans le recrutement de cadres, ingénieurs et dirigeants dans les activités du Bâtiment et des Travaux Publics, pour le recrutement d'un Ingénieur gestionnaire du patrimoine bâti
- N°757/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Michael HIRSCH – POURQUOI ? » prévu le mercredi 24 janvier 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°758/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Circus Incognitus » prévu le mardi 22 mai 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
- N°759/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Kalinka, petite fille des neiges » prévu le lundi 11 décembre 2017 à l'école maternelle Dulud de Neuilly-sur-Seine
- N°760/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix au pays des Merveilles » prévu le jeudi 30 novembre 2017 à l'école maternelle Saussaye de Neuilly-sur-Seine
- N°761/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Panique à la cave » prévu le jeudi 30 novembre 2017 à l'Espace Loisirs Le 167 pour les élèves de maternelle et de CP de l'école primaire Poissonniers de Neuilly-sur-Seine
- N°762/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix Baba et les 40 voleurs » prévu le mardi 5 décembre 2017 à l'école élémentaire Michelis B de Neuilly-sur-Seine
- N°763/2017 du 13/11/2017** Marché relatif à l'acquisition des droits de participation au Running Days de Saint-Cloud le dimanche 26 novembre 2017
- N°764/2017 du 13/11/2017** Marché relatif au droit d'utilisation et à la maintenance du logiciel de gestion et de planification technique de spectacles
- N°765/2017 du 13/11/2017** Accord-cadre multi-attributaires relatif à l'acquisition de logiciels et de progiciels, aux mises à jour des logiciels et au renouvellement de la maintenance pour la Ville de Neuilly-sur-Seine et le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine

<u>N°766/2017 du 13/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la création d'un pôle associatif et collaboratif dans les anciens locaux de la médiathèque Bergerat à Neuilly-sur-Seine (4 lots)
<u>N°767/2017 du 14/11/2017</u>	Désignation d'un membre du jury hors collège élus pour la procédure de concours de maîtrise d'œuvre relatif à la démolition et reconstruction d'un ensemble immobilier à usage d'habitation à caractère mixte et d'équipements publics sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°768/2017 du 16/11/2017</u>	Marchés à procédure adaptée pour l'acquisition de petits matériels et composants électriques, électroniques et vidéo
<u>N°769/2017 du 16/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux prestations de service de sécurité incendie et de sûreté pour les biens et personnes sur les sites culturels de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°770/2017 du 16/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le père Noël en voit de toutes les couleurs » prévu le mercredi 13 décembre 2017 à l'école maternelle Gorce-Franklin de Neuilly-sur-Seine
<u>N°771/2017 du 16/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Alix au Pays des Merveilles » prévu le vendredi 15 décembre 2017 à l'école élémentaire Charcot A de Neuilly-sur-Seine
<u>N°772/2017 du 16/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Le bel oiseau » prévu le jeudi 21 décembre 2017 à l'école maternelle Achille Peretti de Neuilly-sur-Seine
<u>N°773/2017 du 17/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la mise en place d'un registre dématérialisé dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de requalification des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°774/2017 du 20/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à une prestation de location de blocs béton pendant toute la durée du Marché de Noël de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°775/2017 du 21/11/2017</u>	Marchés UGAP relatifs à l'acquisition de divers matériels et consommables informatiques pour les besoins des services de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°776/2017 du 21/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de système de rayonnage MECALUX pour l'équipement du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°777/2017 du 21/11/2017</u>	Marché UGAP relatif à l'achat de deux armoires hautes quatre étagères de rétention pour le stockage des produits chimiques du Centre Aquatique de Neuilly-sur-Seine
<u>N°778/2017 du 21/11/2017</u>	Marché relatif à la vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées du Complexe sportif multisports sis 15-27, boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine
<u>N°779/2017 du 21/11/2017</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition d'un véhicule poids lourd pour le service des espaces verts de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<u>N°780/2017 du 21/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la distribution du guide de collecte des déchets 2018 de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°781/2017 du 21/11/2017</u>	Marché relatif à la maintenance annuelle du système de contrôle et de gestion électronique des clefs du Patrimoine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°782/2017 du 23/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux d'entretien des voies communales de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°783/2017 du 23/11/2017</u>	Avenant n°2 au marché n°2015M103 relatif à la refonte de l'intranet de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°784/2017 du 23/11/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public fluvial pour l'utilisation d'équipements sportifs avec les Voies Navigables de France (V.N.F.)
<u>N°785/2017 du 23/11/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec La Maison de vente aux enchères Aguttes de divers espaces de l'Hôtel Arturo Lopez de Neuilly-sur-Seine
<u>N°786/2017 du 23/11/2017</u>	Accord-cadre relatif à la fourniture et à la livraison d'arbustes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°4
<u>N°787/2017 du 23/11/2017</u>	Avenant n°2 au marché n°2016MS09 relatif aux prestations de blanchisserie et de nettoyage à sec, ramassage et livraison des vêtements et articles textiles pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°788/2017 du 23/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la modernisation des deux ascenseurs du cinéma "Le Village" à Neuilly-sur-Seine
<u>N°789/2017 du 27/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à des prestations d'ateliers de conversation en anglais à destination des demandeurs d'emploi de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°790/2017 du 27/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Rudolph un conte musical de Noël » prévu le jeudi 21 décembre 2017 à l'école maternelle Roule de Neuilly-sur-Seine
<u>N°791/2017 du 27/11/2017</u>	Marché relatif à la confection de cent médailles des sports de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°792/2017 du 27/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture d'un siège pivotant pour la maternelle Poissonniers de Neuilly-sur-Seine
<u>N°793/2017 du 27/11/2017</u>	Marché UGAP relatif à l'achat d'un four micro-ondes pour la salle des Gravieres de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°794/2017 du 27/11/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture de matériel informatique pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°795/2017 du 27/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat de trois concerts de musique lyrique à l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

<u>N°796/2017 du 27/11/2017</u>	Avenant n°1 à la convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société CB NEWS de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°797/2017 du 27/11/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Chanel Parfums Beauté de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°798/2017 du 27/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « De grandes espérances » prévu le jeudi 22 mars 2018 et le vendredi 23 mars 2018 au Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°799/2017 du 30/11/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société UNILEVER France de divers espaces de l'Espace de Loisirs « LE 167 » de Neuilly-sur-Seine
<u>N°800/2017 du 30/11/2017</u>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 7 bis, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame Marielle LAFORGUE
<u>N°801/2017 du 30/11/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec le Centre de Musique Hasselmann de l'auditorium du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°802/2017 du 30/11/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Pakita, le Père Noël a disparu » prévu le lundi 18 décembre 2017 à l'école maternelle Michelis de Neuilly-sur-Seine
<u>N°803/2017 du 30/11/2017</u>	Avenant n°3 au marché n°2014M157 relatif à l'organisation des séjours de vacances pour les enfants et les adolescents de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°804/2017 du 30/11/2017</u>	Concours de maîtrise d'œuvre relatif à la démolition et reconstruction d'un ensemble immobilier à usage d'habitation à caractère mixte et d'équipements publics sis 167/169 avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine - Etablissement de la liste des candidats admis à concourir
<u>N°805/2017 du 30/11/2017</u>	Modification de l'adresse de la régie d'avances pour l'achat des journaux, revues, quotidiens et hebdomadaires destinés à Monsieur le Maire
<u>N°806/2017 du 30/11/2017</u>	Avenant n°6 modifiant l'adresse de la régie d'avances pour le paiement des menues dépenses au service Archives-Documentation-Patrimoine
<u>N°807/2017 du 04/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition et au renouvellement de licences antivirus pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°808/2017 du 04/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à l'acquisition de cartes professionnelles nominatives avec photo (décision modificative)
<u>N°809/2017 du 04/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la fourniture et la livraison de sachets de ramassage de déjections canines pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°810/2017 du 04/12/2017</u>	Marché relatif à l'achat du spectacle « Gabilolo et la hotte du Père-Noël » prévu le mercredi 27 décembre 2017 à l'accueil de loisirs Saussaye élémentaire de Neuilly-sur-Seine

<u>N°811/2017 du 04/12/2017</u>	Marché relatif à l'acquisition d'une lettre autographe pour l'enrichissement des fonds de collection du service Archives-Documentation-Patrimoine de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°812/2017 du 06/12/2017</u>	Rapportant la décision municipale n°800/2017 et octroyant un bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 7 bis, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine à Madame Marielle LAFORGUE
<u>N°813/2017 du 08/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de retrait des matériaux et produits contenant de l'amiante et du plomb dans les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine – Lot n°2 : Déplombage
<u>N°814/2017 du 08/12/2017</u>	Avenant n°1 au marché n°2016MS134 relatif aux prestations de fourniture et de mise en œuvre d'un logiciel de gestion financière et de pilotage pour la Ville et le CCAS de Neuilly-sur-Seine
<u>N°815/2017 du 08/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif aux travaux de restauration des façades et aménagement paysager du Pavillon de la Musique de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°816/2017 du 08/12/2017</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'accepter l'indemnisation consécutive aux dommages occasionnés à la crèche Longchamp le 30 août 2016
<u>N°817/2017 du 08/12/2017</u>	Marché relatif à l'acquisition d'un BIP d'accès au parking des locaux de la crèche Longchamp sise 33, rue du Bois de Boulogne à Neuilly-sur-Seine
<u>N°818/2017 du 08/12/2017</u>	Marché à procédure adaptée relatif à la remise en état du nettoyeur eau chaude installé dans le véhicule Boxer EA 599 GH de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°819/2017 du 08/12/2017</u>	Convention portant occupation temporaire du domaine public avec la société Figaro Classifieds et la société Hudson Global Resources de divers espaces du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine

1^{ère} PARTIE

N°1-19122017

BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2017

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
A l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°2 au budget Ville de l'exercice 2017 selon le tableau ci-joint.

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE du Budget Primitif Ville de l'exercice 2018, à savoir :

Section de Fonctionnement : 156 696 635,67 €

Section d'Investissement : 53 919 989,11 €

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	19 682 078,30	70	Produits des services	15 171 108,00
012	Frais de personnel	52 789 900,00	73	Impôts et taxes	125 671 747,31
014	Atténuation de produits	63 990 808,00	74	Dotations et participations	8 665 014,00
65	Charges de gestion courante	8 521 388,40	75	Produits de gestion courante	3 702 582,36
66	Charges financières	165 712,12	77	Produits exceptionnels	87 359,00
67	Charges exceptionnelles	202 800,00	013	Atténuation de charges	450 000,00
Total Réel		145 352 686,82	Total Réel		153 747 810,67
023	Virement à l'investissement	4 443 948,85	042	Transferts entre sections	2 948 825,00
042	Amortissements	6 900 000,00	Total Ordre		2 948 825,00
Total Ordre		11 343 948,85	Total Ordre		2 948 825,00
Dépenses de Fonctionnement		156 696 635,67	Recettes de Fonctionnement		156 696 635,67

Section d'investissement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	10 811 135,11	10	Dotations, fonds divers	2 100 000,00
20	Immobilisations incorporelles	7 771 312,00	13	Subventions d'investissement	2 387 622,00
204	Subventions d'équipement	3 042 500,00	16	Emprunts et dettes assimilées	38 028 418,26
21	Immobilisations corporelles	19 409 717,00	165	Dépôts et cautionnements	10 000,00
23	Immobilisations en cours	9 936 500,00	024	Produits de cession	50 000,00
Total Réel		50 971 164,11	Total Réel		42 576 040,26
040	Transfert entre sections	2 948 825,00	021	Virement du fonctionnement	4 443 948,85
Total Ordre		2 948 825,00	040	Amortissements	6 900 000,00
Total Ordre		2 948 825,00	Total Ordre		11 343 948,85
Dépenses d'Investissement		53 919 989,11	Recettes d'Investissement		53 919 989,11

Arrivée de M. Philippe KARSENTY à 19h45.
Départ de M. François-Xavier DUPONT à 20h00.

N°3-19122017 BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Cinéma de l'exercice 2018, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	460 303 €	70	Produits des services	567 203 €
012	Frais de personnel	264 000 €	74	Dotations et participations	2 500 €
67	Charges exceptionnelles	1 000 €	75	Autres produits de gestion courante	191 100 €
	Total Réel	725 303 €	77	Produits exceptionnels	2 500 €
				Total Réel	763 303 €
042	Amortissements	38 000 €			
	Total Ordre	38 000 €		Total Ordre	
Dépenses de Fonctionnement		763 303 €	Recettes de Fonctionnement		763 303 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	5 000 €			
21	Autres immobilisations corporelles	33 000 €			
	Total Réel	38 000 €		Total Réel	
			040	Amortissements	38 000 €
	Total Ordre			Total Ordre	38 000 €
Dépenses d'Investissement		38 000 €	Recettes d'Investissement		38 000 €

N°4-19122017

BUDGET ANNEXE CLIC - EXERCICE 2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Clic de l'exercice 2018, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Dép. afférentes à l'exploitation courante	11 720,00	018	Autres produits relatifs à exploitation	313 905,40
012	Dép. afférentes au personnel	284 000,00			
016	Dép. afférentes à la structure	18 185,40			
	Total Réel	313 905,40		Total Réel	313 905,40
	Total Ordre	0,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		313 905,40	Recettes de Fonctionnement		313 905,40

N°5-19122017

BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels de l'exercice 2018, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	1 903 500,00	70	Produits des services	943 500,00
012	Charges de personnel	1 100 000,00	74	Dotations et participations	51 000,00
67	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	75	Autres produits de gestion courante	2 095 500,00
	Total Réel	3 005 000,00	77	Produits divers exceptionnels	0,00
				Total Réel	3 090 000,00
042	Dotations aux amortissements	85 000,00			
	Total Ordre	85 000,00		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		3 090 000,00	Recettes de Fonctionnement		3 090 000,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00	16	Emprunts	505 760,00
21	Autres immobilisations corporelles	576 760,00			
	Total Réel	590 760,00		Total Réel	505 760,00
			040	Amortissements	85 000,00
	Total Ordre	0,00		Total Ordre	85 000,00
Dépenses d'Investissement		590 760,00	Recettes d'Investissement		590 760,00

N°6-19122017

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif Annexe Logements Sociaux de l'exercice 2018, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	565 610,00	75	Autres produits de gestion courante	1 500 000,00
012	Charges de personnel	83 000,00			
65	Autres charges de gestion courantes	20 000,00			
66	Charges financières	122 900,38			
67	Charges exceptionnelles	48 000,00			
	Total Réel	839 510,38		Total Réel	1 500 000,00
023	Virement à l'investissement	463 396,87			
042	Amortissements	197 092,75			
	Total Ordre	660 489,62		Total Ordre	0,00
Dépenses de Fonctionnement		1 500 000,00	Recettes de Fonctionnement		1 500 000,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	202 901,81	16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles	397 587,81			
21	Immobilisations corporelles	80 000,00			
	Total Réel	680 489,62		Total Réel	20 000,00
			021	Virement du fonctionnement	463 396,87
			040	Amortissements	197 092,75
	Total Ordre			Total Ordre	660 489,62
Dépenses d'Investissement		680 489,62	Recettes d'Investissement		680 489,62

N°7-19122017

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - EXERCICE 2018 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Sur le rapport de Mme Nathalie ETZENBACH-HUGUENIN,
Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe du restaurant municipal de l'exercice 2018, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	334 581,00	70	Produits des services	247 960,00
012	Frais de personnel	463 000,00	75	Autres produits de gestion courante	557 021,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00			
	Total Réel	800 581,00		Total Réel	804 981,00
042	Amortissements	4 400,00			
	Total Ordre	4 400,00		Total Ordre	
Dépenses de Fonctionnement		804 981,00	Recettes de Fonctionnement		804 981,00

Section d'investissement du Budget Primitif 2018

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	8 000,00	6	Emprunts	71 600,00
21	Immobilisations corporelles	68 000,00			
	Total Réel	76 000,00		Total Réel	71 600,00
			04	Amortissements	4 400,00
	Total Ordre			Total Ordre	4 400,00
Dépenses d'Investissement		76 000,00	Recettes d'Investissement		76 000,00

2^{ème} PARTIE

N°8-19122017 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PRISE EN CHARGE PROVISOIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES TRANSFEREES AU 1ER JANVIER 2018 ENTRE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE ET LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de prise en charge provisoire des dépenses et des recettes transférées au 1^{er} janvier 2018 entre l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense et la commune de Neuilly-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée.

Départ de Mme Maryline SFEDJ à 20h12.

N°9-19122017 **APPROBATION DU RAPPORT 2017 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) INSTITUEE ENTRE LA METROPOLE DU GRAND PARIS ET SES COMMUNES MEMBRES**

A l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'évaluation des charges transférées de la CLECT métropolitaine pour 2017, ci-annexé.

DIT que la présente délibération sera notifiée au Président de la Métropole du Grand Paris.

N°10-19122017 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE L'AUMONERIE HOSPITALIERE**

A l'unanimité,

APPROUVE la convention de participation financière aux frais de l'aumônerie hospitalière entre le Centre Hospitalier Rives de Seine et la Ville de Neuilly-sur-Seine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée.

DIT que la dépense sera inscrite au budget principal de la Ville au compte 6288.

N°11-19122017 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°66 A LA CONVENTION DE GESTION SEMINE - MODIFICATION DE LA LISTE "A" DES BIENS GERES**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°66 à la convention de gestion immobilière intervenue le 3 avril 1998 entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et la SEMINE.

DIT que cet avenant modifie la liste « A » annexée à la convention, conformément aux termes précisés dans l'exposé.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°66.

N°12-19122017 **CESSION DES LOTS DE COPROPRIETE N°51, N°20 ET N°16 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 18, RUE SOYER A NEUILLY-SUR-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

Avec le vote CONTRE de Mme Marie BRANNENS,
A la majorité,

DECIDE de céder à Monsieur David MILLER et Madame Isabelle SARFATI, épouse MILLER, les lots de copropriété n°51, n°20 et n°16 dans l'ensemble immobilier sis 18, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine cadastré 0G 99 au prix de 1.055.000 euros frais d'agence inclus soit 1.020.705 euros net vendeur.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse synallagmatique de vente ainsi que la réitération de la vente par acte authentique.

DIT que la promesse synallagmatique de vente serait conclue sous condition suspensive d'obtention par les acquéreurs d'un prêt bancaire.

DIT que la recette de cession sera constatée au chapitre 024 du budget communal.

N°13-19122017 **CESSION A LA SEMINE DE LA PARCELLE CADASTREE J 0067 SISE 73, RUE DE VILLIERS A L'EURO SYMBOLIQUE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DECIDE de céder à la SEMINE à l'euro symbolique la parcelle de terrain sise 73, rue de Villiers à Neuilly-sur-Seine cadastrée section J 0067 pour une contenance de 8 ares et 65 centiares.

DIT que cette cession est assortie des conditions suivantes, qui devront être réalisées au plus tard le 31 décembre 2019 :

- Réaliser une opération d'une vingtaine de logements conventionnés par quelque moyen que ce soit ;
- Obtenir le conventionnement de l'immeuble dans les conditions prévues aux articles L. 351-2 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.

DIT qu'en cas de non-respect de ces conditions, la cession serait résolue de plein droit.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant ainsi que l'ensemble des actes subséquents.

DIT que la recette sera constatée dans le budget 2017 au chapitre 024 de la section d'investissement.

N°14-19122017 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER UN PROTOCOLE TRANSACTIONNEL DANS LE CADRE DE L'OPERATION DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS**

Avec le vote CONTRE de M. Philippe KARSENTY, M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE, Mme Marie BRANNENS et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

APPROUVE les termes du protocole transactionnel annexé à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole transactionnel avec le Tennis Club de Neuilly Saint-James, l'association Avenir du Village Saint-James et Madame Patricia BOISSIN.

N°15-19122017 **EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR LES ENERGIES ET LES RESEaux DE COMMUNICATION (SIPPEREC) RELATIF A L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication pour l'année 2016.

N°16-19122017 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING PARMENTIER ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Indigo Infra Neuilly » au titre de l'exercice 2016 pour a concession du parking public « Parmentier » ainsi que d'une partie du stationnement payant de surface et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 8 décembre 2017.

N°17-19122017 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING DE LA PLACE DU MARCHE, DU MARCHE FORAIN ET D'UNE PARTIE DU STATIONNEMENT DE SURFACE PAR LA SOCIETE "NEUILLY-STATIONNEMENT" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société Neuilly Stationnement au titre de l'exercice 2016 pour la concession du parking public de la Place du Marché et d'une partie du stationnement payant de surface ainsi que du rapport d'activité établi par la société Lombard et Guérin au titre de cette même année 2016 pour la sous-concession du marché forain de Sablonville et présentés à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 8 décembre 2017.

N°18-19122017 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DU PARKING SAINT JEAN-BAPTISTE PAR LA SOCIETE DES "PARKINGS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société des « Parkings de Neuilly » au titre de l'exercice 2016 pour l'exploitation, sous forme de concession, du parking public Saint Jean-Baptiste présenté lors de la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 8 décembre 2017.

N°19-19122017 **CONVENTIONS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVES A L'EXPLOITATION DU PARKING DU ROULE PAR LA SOCIETE "INDIGO INFRA FRANCE" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité transmis par la Société « Indigo Infra France », du rapport d'activité transmis par la Société « Indigo Infra France », au titre de l'exercice 2016, pour l'exploitation du parking public de l'avenue du Roule et présenté à la Commission Consultative des Services Publics locaux le 8 décembre 2017.

N°20-19122017 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A L'EXPLOITATION DE PLUSIEURS PARKINGS SOUTERRAINS PAR LA SOCIETE "LES PARCS DE NEUILLY" - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Les Parcs de Neuilly » au titre de l'exercice 2016 pour l'exploitation de plusieurs parkings souterrains et présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 8 décembre 2017.

N°21-19122017 **CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE - EXAMEN DU RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2016**

PREND ACTE du rapport d'activité établi par la société « Clichy Dépannage » au titre de l'exercice 2016 pour l'exploitation de la fourrière automobile municipale.

N°22-19122017 **EXPLOITATION DES MARCHÉS FORAINS - APPROBATION DU PRINCIPE DU RECOURS A UNE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC**

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport de présentation des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire chargé de l'exploitation du service public des Marchés Forains (Sablonville et Windsor), annexé à la présente délibération.

DECIDE en conséquence le principe du recours au mode de gestion déléguée pour l'exploitation du service public des Marchés Forains (Sablonville et Windsor) pour la période 2018-2023.

AUTORISE Monsieur le Maire a lancé la procédure légale de publicité et de mise en concurrence permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

**N°23-19122017 EXPLOITATION DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE MUNICIPALE -
APPROBATION DU PRINCIPE DU RECOURS A UNE DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC POUR LA PERIODE 2018-2023**

A l'unanimité,

PREND ACTE du rapport de présentation des caractéristiques des prestations que doit assurer le délégataire chargé de l'exploitation du service public de la fourrière automobile, annexé à la présente délibération.

DECIDE en conséquence le principe du recours au mode de gestion déléguée pour l'exploitation du service public de la fourrière automobile pour la période 2018-2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure légale de publicité et de mise en concurrence permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

**N°24-19122017 DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT - REPARTITION DES
RECETTES ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE "INDIGO INFRA NEUILLY"
SOCIETE DELEGATAIRE EXPLOITANT UNE PARTIE DU STATIONNEMENT
PAYANT DE SURFACE - PASSATION D'UN AVENANT N°21 A LA
CONVENTION DE GESTION GLOBALE DELEGUEE DU 2 FEVRIER 2007**

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

APPROUVE la conclusion d'un avenant n°21 à la convention de gestion globale déléguée en date du 2 février 2007 susvisée.

PRECISE que cet avenant a pour objet de répartir entre la Ville et la société délégataire « Indigo Infra Neuilly » les recettes provenant du stationnement payant de surface dans le cadre du nouveau régime de la dépenalisation. La répartition s'établit comme suit :

- le délégataire perçoit de façon inchangée les redevances d'occupation domaniale (issues du paiement « immédiat » par l'utilisateur) sur les emplacements de stationnement payant dépendant de sa délégation dans les conditions définies par la convention de gestion globale déléguée du 2 février 2007 susvisée et ses avenants successifs ;
- La Ville perçoit l'intégralité du produit des Forfaits de Post-Stationnement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant n°21.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal (nature 70321 - fonction 810).

**N°25-19122017 DEPENALISATION DU STATIONNEMENT PAYANT - REPARTITION DES
RECETTES ENTRE LA VILLE ET LA SOCIETE "NEUILLY STATIONNEMENT"
SOCIETE CONCESSIONNAIRE EXPLOITANT UNE PARTIE DU
STATIONNEMENT PAYANT DE SURFACE - PASSATION D'UN AVENANT N°43
A LA CONVENTION DE CONCESSION DU 30 AVRIL 1987**

Avec le vote CONTRE de M. Bernard LEPIDI, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLE et M. Anthony DODEMAN,
A la majorité,

APPROUVE la passation d'un avenant n°43 à la convention de concession en date du 30 avril 1987 conclue entre la Ville et la société « Bac Montalembert-Saint Martin » devenue « Neuilly Stationnement ».

PRECISE que cet avenant a pour objet de répartir entre la Ville et la société concessionnaire « Neuilly Stationnement » les recettes provenant du stationnement payant de surface dans le cadre du nouveau régime de la dépenalisation. La répartition s'établit comme suit :

- Le concessionnaire perçoit de façon inchangée les redevances de stationnement (issues du paiement « immédiat » par l'utilisateur) dans les conditions définies par la convention de concession du 30 avril 1987 susvisée et ses avenants successifs ;
- La Ville perçoit l'intégralité du produit des Forfaits de Post Stationnement.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit avenant n°43.

DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal (Nature 70321 - Fonction 810).

N°26-19122017 **APPROBATION DE LA CONVENTION DE SUPERPOSITION D'AFFECTATIONS DU DOMAINE PUBLIC, DE FINANCEMENT ET DE GESTION ENTRE LA VILLE ET LE SYNDICAT MIXTE AUTOLIB' ET VELIB' METROPOLE POUR LA MISE EN OEUVRE DU SERVICE VELIB'**

A l'unanimité,

APPROUVE le projet de convention de superposition d'affectations du domaine public, de financement et de gestion entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et le Syndicat Mixte Autolib' et Velib' Métropole pour la mise en œuvre du service public Vélib'.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention susmentionnée.

DIT que les contributions statutaires annuelles et les éventuelles dépenses complémentaires et supplémentaires seront imputées sur le compte nature 65548 du budget communal.

Départ de M. Philippe KARSENTY à 21h05.

N°27-19122017 **REGISTRE NATIONAL DES CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIE - APPROBATION DES NOUVELLES CONDITIONS GENERALES DE SERVICE**

A l'unanimité,

APPROUVE la réinscription de la Ville au registre national des Certificats d'Economie d'Energie et les conditions générales de service applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document définissant les modalités d'utilisation de ce service.

DIT que les frais d'enregistrement des certificats seront imputés sur le compte 6281 du budget communal.

N°28-19122017 **ADOPTION DES TARIFS DE REPRODUCTION DE DOCUMENTS DANS LE CADRE DE L'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA MISE EN OEUVRE DU PROJET DE REQUALIFICATION DES CONTRE-ALLEES DE L'AVENUE CHARLES DE GAULLE A NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

ADOPTE les tarifs de reproduction de documents dans le cadre de l'enquête publique préalable à la mise en œuvre du projet de requalification des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, qui figurent en annexe, laquelle fait partie intégrante de la présente délibération.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au code nature 7788 du budget communal.

N°29-19122017 **ENTRETIEN PAR LES SERVICES MUNICIPAUX DU PARVIS DE L'IMMEUBLE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS - 2 BIS RUE DU CHÂTEAU - GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION FONCIÈRE URBAINE LIBRE NEUILLY CHÂTEAU (AFUL) - PASSATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L'ASSOCIATION FONCIÈRE URBAINE LIBRE NEUILLY CHÂTEAU (AFUL)**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention d'entretien du parvis de l'immeuble sis 2 bis, rue du Château entre la Ville et l'Association Foncière Urbaine Libre Neuilly Château (AFUL) pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 avec tacite reconduction annuelle sans que sa durée totale n'excède cinq ans. Ce document fixe le montant des prestations à 6 154,70 € T.T.C. pour l'année 2018.

DIT que le montant des prestations est révisable annuellement.

DIT que les recettes en résultant seront constatées au Compte Nature : 70388 – Autres prestations de services – Fonction : 813 – Propreté Urbaine du budget communal.

N°30-19122017 **DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DE LA RESTAURATION SCOLAIRE - PRÉSENTATION A LA COLLECTIVITE DU RAPPORT ANNUEL DE LA SOCIETE SOGERES, DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC, POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

PREND ACTE du rapport présenté à la collectivité par la société SOGERES, délégataire de service public de la restauration scolaire, pour l'année scolaire 2016-2017.

N°31-19122017 **RAPPORT ANNUEL 2017 DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES**

PREND ACTE du rapport 2017 de la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

N°32-19122017 **DEROGATION AU REPOS DOMINICAL POUR L'ANNEE 2018 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'unanimité,

EMET un avis favorable sur le nombre maximum de douze dérogations au principe du repos dominical pour l'année 2018, par catégorie de commerce de détail établis sur le territoire de la Commune de Neuilly-sur-Seine.

VALIDE la liste proposée par Monsieur le Maire des dimanches suivants en application de l'article L. 3132-26 du Code du travail :

- Etablissements de commerces multiples :

Dimanches 14 et 21 janvier, 25 mars, 1 et 8 juillet, 2, 9 et 23 septembre, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018

- Concessions automobiles :

Dimanches 21 janvier, 18 mars, 17 juin, 16 septembre, 25 novembre et 14 octobre 2018

- Etablissements de prêt-à-porter (homme, femme, enfant) :

Dimanches 14 et 21 janvier, 20 mai, 3 juin, 1 et 8 juillet, 18 novembre, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018

- Etablissements de vente de Parfumerie et Instituts de beauté :

Dimanches 14 et 21 janvier, 27 mai, 3 et 17 juin, 1 et 8 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018

- Etablissements de lingerie :

Dimanches 14 et 21 janvier, 3 juin, 1 et 8 juillet, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018

- Etablissements relevant des autres catégories de commerces de détail :

Dimanches 14 et 21 janvier, 27 mai, 3 juin, 1 et 8 juillet, 2 septembre, 2, 9, 16, 23 et 30 décembre 2018

N°33-19122017 **SIGNATURE DES DEUX CONVENTIONS ENTRE LA COMMUNE, LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET L'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS, RELATIVES À L'ADHÉSION À COMEDec (COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE DES DONNEES D'ÉTAT CIVIL)**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes des conventions relatives à l'adhésion de la commune aux échanges dématérialisés de données d'état civil et à l'obtention, à l'attribution et à l'usage des cartes d'authentification et de signature fournies à la commune par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions entre la commune, le Ministère de la Justice et l'Agence Nationale des Titres Sécurisés.

DIT que la recette sera inscrite au compte 74718 du budget principal de la Ville.

N°34-19122017 **ADHESION AU CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL DES COLLECTIVITES SOUSCRIT POUR LE COMPTE DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE PAR LE CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE (CIG PETITE COURONNE)**

A l'unanimité,

ADHERE au contrat d'assurance pour les risques statutaires du personnel à souscrire pour le compte de la Ville de Neuilly-sur-Seine, par le CIG Petite Couronne, pour les garanties suivantes :
- Décès ;
- Accident de Service / Maladie Professionnelle.

DIT que le contrat géré en capitalisation aura une durée de quatre ans, avec effet au 1^{er} janvier 2018.

INSCRIT les crédits budgétaires correspondant au remboursement de la prime d'assurance au taux de 1,30 % du montant de la masse salariale.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le CIG Petite Couronne par laquelle seront définies les modalités de ce remboursement imputé au Compte 64-55 – Fonction 020 – Service Gestionnaire DRH.

N°35-19122017 **AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER AVEC LE GROUPE GENERALI UN AVENANT AU CONTRAT PORTANT SUR LES TARIFS DES PRESTATIONS DE REMBOURSEMENTS COMPLÉMENTAIRES DES FRAIS DE SANTÉ POUR L'ANNÉE 2018**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant au contrat portant sur le montant de l'augmentation des cotisations versées au groupe GENERALI à compter du 1^{er} janvier 2018 soit :

- Prévoyance cadre TA / Groupe I : + 5,00% ;
- Prévoyance cadre TB / Groupe I : +5,00% ;
- Prévoyance cadre / Groupe II : +5,00% ;
- Mutuelle cadre / Groupe I : + 3,50%.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant.

N°36-19122017 **REMISE SUR LES TITRES-RESTAURANT 2016 A VERSER AU COMITE CULTUREL ET SOCIAL**

A l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Maire à verser au Comité Culturel et Social la somme de mille six cent trente-six euros et vingt centimes (1 636,20 €) correspondant au Millésime 2016.

DIT que la somme sera inscrite au budget communal, au compte 678, Service DRH - Fonction 020.

N°37-19122017 **MODIFICATION DE LA LISTE DES EMPLOIS POUR LESQUELS UN LOGEMENT DE FONCTION PEUT ÊTRE ATTRIBUÉ**

A l'unanimité,

DECIDE d'adopter à effet du 1^{er} décembre 2017 la modification de la liste des emplois pour lesquels il peut être attribué un logement de fonction, telle que proposée ci-dessus.

N°38-19122017 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE SERVICES ENTRAINANT LA MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS DE LA COMMUNE DE NEUILLY-SUR-SEINE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE A EFFET DU 1ER JANVIER 2018**

A l'unanimité,

DÉCIDE qu'à compter du 1^{er} janvier 2018, les emplois suivants sont mis à disposition de l'EPT Paris Ouest La Défense, pour une durée de 12 mois renouvelable aux conditions de quotité précisées dans le tableau ci-dessous :

Compétences obligatoires de l'EPT	Emploi	Quotité de mise à disposition en %
Plan local d'urbanisme intercommunal	Ingénieur Principal	50
Plan climat - air - énergie	Technicien	5
Assainissement et eau	DGAS	5
	Ingénieur	50
Gestion des déchets ménagers et assimilés	DGAS	5
	Ingénieur	95
	Technicien	95
	Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe	95

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions de mise à disposition de services entre l'EPT Paris Ouest La Défense et la Commune de Neuilly-sur-Seine pour l'exercice des compétences suivantes :

- Plan local d'urbanisme intercommunal ;
- Plan climat –air – énergie ;
- Assainissement et eau ;
- Gestion des déchets ménagers et assimilés.

N°39-19122017 PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSION DES ELUS DANS LE CADRE D'UN MANDAT SPECIAL

A l'unanimité,

ACCORDE un mandat spécial à Madame Alexandra FOURCADE, Adjoint au Maire délégué à la Santé et la Dépendance pour se rendre le 19 janvier 2017 à Talence (33) afin de participer à la 4^{ème} rencontre nationale des Conseils Locaux en Santé Mentale (CLSM). Les frais pris en charge par la Ville ont été de 146,90 € pour le transport.

ACCORDE un mandat spécial à Madame Marie-Claude LE FLOCH, Adjoint au Maire délégué à la Culture, aux Equipements culturels et Patrimoine historique, afin de participer au 24^{ème} congrès national de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) qui s'est déroulé du 29 au 31 mars 2017 à Saint Etienne (42). Les frais pris en charge par la Ville ont été de 352,24 € pour le transport, l'hébergement et la restauration.

ACCORDE un mandat spécial à Madame Marie-Claude LE FLOCH, Adjoint au Maire délégué à la Culture, aux Equipements culturels et Patrimoine historique, afin de participer à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) qui s'est déroulée du 15 au 20 juillet 2017 à Avignon (84). Les frais pris en charge par la Ville ont été de 1 239,40 € pour le transport, l'hébergement et la restauration.

DIT que la dépense est imputée au budget communal, au compte 6532.


L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h28.

Le secrétaire de séance



Bertrand BESSE

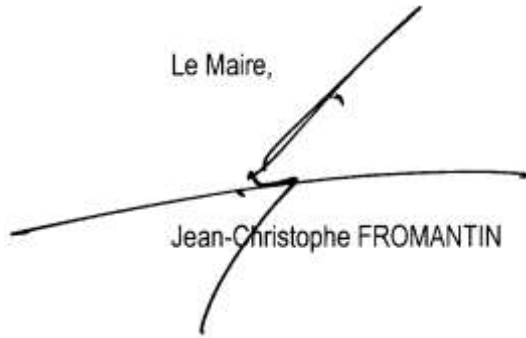
Le Maire,
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 27 décembre 2017

Le Maire,



Jean-Christophe FROMANTIN